



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 AVRIL 2022

QUESTIONS – REPONSES

QUESTION REÇUE EN AMONT DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

A la suite à l'opération publique d'achat simplifiée (OPAS) de 2021 au prix de 20 euros, l'actionnaire principal de Tarkett S.A., la société Tarkett Participation, détenait environ 85 % du capital et n'avait pas pu demander la mise en œuvre d'un retrait obligatoire. Désormais, le concert Tarkett Participation détient plus de 90 % du capital. Quel est donc l'avenir de la cotation de l'action Tarkett ?

Effectivement, à l'issue de la clôture de l'OPAS le 9 juillet 2021, Tarkett Participation agissant de concert avec Société Investissement Deconinck et Wendel Luxembourg S.A. (anciennement Trief Corporation S.A. et filiale à 100 % de Wendel SE), détenait 86,27 % du capital social et 85,36 % des droits de vote de la Société.

Depuis la clôture de l'OPAS et ce jusqu'au 25 octobre 2021, Tarkett Participation a continué à acheter des titres sur le marché et détient désormais à titre individuel et de concert avec Société Investissement Deconinck, Expansion 17 S.C.A, Global Performance 17 S.C.A et les membres du Conseil de surveillance liés à la famille Deconinck, 90,41% du capital social et 90,08% des droits de vote de la Société.

Tarkett Participation a indiqué que le lancement d'une offre publique de retrait obligatoire n'était pas à l'ordre du jour. En effet, le contexte économique a changé depuis l'été dernier. Les actionnaires de Tarkett Participation n'ont pas l'intention d'augmenter son endettement et son capital. La société Tarkett reste donc cotée.

QUESTIONS POSEES PENDANT L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LES ACTIONNAIRES PRESENTS OU REPRESENTES :

Qu'en est-il des dernières cotations concernant le prix du PVC et des intrants ? Constate-t-on des améliorations suite aux dernières publications ?

L'ensemble des coûts des matières premières auxquelles le Groupe fait appel a augmenté très significativement en 2021 et cette hausse des prix continue en 2022. Elle est principalement due à la hausse des prix de l'énergie, ainsi qu'à une offre qui reste limitée.

Tarkett compense la hausse des prix des matières premières par la hausse du prix de vente de ses produits.

Etant donné que l'USD est fort et l'Euro est faible, quelle est la sensibilité sur l'EBIT ?

Le Groupe a une exposition transactionnelle limitée au taux de change USD /EUR du fait de sa stratégie de production locale. L'essentiel des produits vendus en Amérique du Nord sont donc produits avec des coûts libellés en dollars.

Le principal impact est la conversion des résultats de la zone d'Amérique du Nord, qui représente 44% de l'activité du Groupe.

Est-ce qu'il y a des opportunités M&A compte tenu du contexte international ? Des sociétés en difficulté pourraient-elles constituer des opportunités d'acquisition ?

Le secteur se porte plutôt bien et nous ne considérons pas qu'il soit en difficulté. Nous souhaitons maîtriser la dette du Groupe mais nous restons toutefois à l'écoute d'opportunités de petite taille.

Est-ce que le revêtement de sol participe à la rénovation énergétique ?

Malheureusement, le revêtement de sol n'est pas un élément majeur de l'isolation des bâtiments (contrairement aux façades) mais il peut toutefois avoir un impact marginal au niveau de la dalle des balcons.

En revanche, l'entreprise s'adapte au nouveau mode de chauffage (chauffage par le sol) en rendant par exemple possible la conductivité thermique.

Qu'est ce qui a changé en terme de gouvernance avec l'arrivée de Wendel ?

Tarkett souhaitait avoir un autre actionnaire de référence avec des expertises fortes. Wendel est un actionnaire de long terme.

Aujourd'hui, Wendel détient 25% du capital social de Tarkett Participation et participe également aux réunions du Conseil de surveillance de la Société avec notamment la présence de Monsieur Josselin de Roquemaurel nommé en qualité de censeur par les membres du Conseil le 29 juillet 2021.

Wendel a une forte valeur ajoutée pour le Groupe, il est actif et apporte son conseil sur des sujets opérationnels et stratégiques.

Quelles sont les principales préoccupations du Président du Directoire et les points de vigilance à tenir en compte concernant l'avenir du Groupe ?

La principale préoccupation aujourd'hui pour le Président du Directoire et pour le Groupe est la sécurité des équipes ukrainiennes présentes à Kiev et dans notre usine à l'ouest du pays. Depuis le début du conflit, nous soutenons nos 375 employés et leurs familles notamment avec des mesures de maintien des salaires et d'hébergement temporaire. Le Groupe a également mis en place un fonds de solidarité interne permettant d'apporter une aide financière à nos collaborateurs ukrainiens. L'activité de vente reprend de

manière très réduite mais le site de production est à ce jour en mesure de maintenir son activité et livre une partie du parquet à nos usines en Suède et en Pologne.

Un autre élément de préoccupation est celui de positionner le Groupe en tant que leader de l'économie circulaire pour devenir ainsi la référence dans le secteur. Nous avons pour objectif d'innover davantage (format produits, installation, maintenance, design, nouveaux matériaux) et fournir le meilleur service possible à nos clients.

Est-ce que l'attribution gratuites d'actions est conditionnée à des critères de performance ?

Oui, l'attribution gratuites d'actions a toujours été conditionnée à l'atteinte de conditions de performance (évolution de l'EBITDA et objectifs RSE). Le chapitre 2 du Document d'enregistrement universel 2021 reprend en détail les conditions applicables aux différents plans d'attributions gratuites d'actions mis en place par la Société.
